

*Impôt sur le revenu—Loi*

● (1240)

*[Traduction]*

**M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon):** La motion du député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) vise à supprimer du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu la disposition prévoyant la désindexation des barèmes d'imposition, ce qui aura pour effet de faire passer les contribuables à un taux d'imposition plus élevé lorsque leur revenu augmentera en raison de l'inflation. Ils seront obligés de payer plus d'impôts même si, en réalité, l'inflation les prive de la hausse de salaire dont ils ont besoin. Leurs familles se retrouvent dans la même situation financière qu'avant. A propos de cet amendement, que je soutiens entièrement, je voudrais parler des conséquences que la proposition du gouvernement aura pour les Canadiens. Si vous le voulez bien, réfléchissons un peu aux répercussions que cela aura sur la vie des citoyens de tout le pays, voyons si les conservateurs se soucient autant du bien-être de la population qu'ils le prétendent et, en même temps, examinons les mesures susceptibles d'améliorer la situation au Canada ou de l'empirer.

Les conservateurs voudraient nous faire croire qu'ils se soucient du bien-être de la population et des familles. Lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition, ils se sont faits les défenseurs des citoyens. Je reconnais qu'ils ont remporté là certaines de leurs plus grandes victoires en ce sens que, sur le plan fiscal, ils ont chargé un groupe d'étude de sillonner le pays pour démontrer les lacunes de la fiscalité et la façon dont les fonctionnaires de Revenu Canada soutiraient des impôts aux particuliers et aux petites entreprises du pays. Ce qu'ils ont réussi à faire avant les dernières élections leur a permis de laisser entendre aux Canadiens que les conservateurs se souciaient vraiment de leur bien-être et de celui de la petite entreprise et que la situation changerait lorsqu'ils accéderaient au pouvoir. Ils ont promis de prendre les mesures voulues pour améliorer le sort des Canadiens.

En fait, les propositions budgétaires que nous examinons aujourd'hui empireront la situation des familles canadiennes. D'ici la fin de la décennie, cette mesure aura privé les Canadiens d'une somme d'argent importante et aura réduit les moyens dont les familles disposent pour vivre, ce qui nous amène à conclure que l'opposition conservatrice tenait des propos hypocrites étant donné qu'elle agit maintenant à l'opposé des attentes des citoyens. La triste réalité, c'est que le régime fiscal va réduire les Canadiens et leurs familles à la pauvreté.

Je sais que mes collègues conservateurs ont du mal à reconnaître cette réalité. Mes paroles semblent les stupéfier, les déconcerter et les chagriner, mais tels sont les faits. C'est le résultat du budget du 23 mai dernier dans lequel le gouvernement a proposé différentes mesures visant, d'une part, à accroître ses recettes, et d'autre part, à réduire ses dépenses.

C'est évidemment, cet ensemble de mesures qui, en 1986, va réduire de près de \$1,000 le revenu d'une famille disposant d'un salaire de \$35,000. Cette réduction de \$964, pour être plus précis, ne résulte pas seulement de cette désindexation. Je m'empresse toutefois d'ajouter que nous partons du principe que la désindexation coûtera à cette famille environ \$115. Sur un montant total de \$1,000, cela représente plus de 10 p. 100 et ce n'est donc pas à prendre à la légère.

Il y a également d'autres facteurs. Comme le gouvernement a renoncé à la diminution de l'impôt sur le revenu fédéral, qui devait entrer en vigueur au début des années 80, les impôts de cette famille moyenne se trouvent accrus de \$100. La hausse des primes d'assurance-chômage augmentera également de \$102 les prélèvements du gouvernement et ainsi de suite, monsieur le Président. Différents changements réduiront le revenu de cette famille moyenne de près de \$1,000, en 1986, pour un revenu total de \$35,000.

A mon avis, ce n'est pas ainsi que les citoyens et les familles du pays parviendront à la prospérité. Nous avons l'impression que le gouvernement a trahi les Canadiens compte tenu des espoirs que ces derniers nourrissaient lorsqu'ils ont voté pour les conservateurs au cours de l'été 1984 sur la foi de leurs promesses électorales. Ces répercussions pour les contribuables et les familles s'inscrivent malheureusement dans la tendance déjà amorcée du temps des libéraux au cours des années 70 et au début des années 80. En effet, la tendance actuelle veut que le fardeau passe du gouvernement aux particuliers dans notre pays. C'est le deuxième aspect de cette mesure qu'il est utile de souligner.

Au ministère des Finances, on applique sans nul doute une stratégie précise en vue de ramener la prospérité au Canada en suivant certains principes financiers, ou du moins nous devons le supposer. Si les responsables du ministère des Finances ne le font pas, nous leur demanderons de démissionner de leur poste et de laisser la place à ceux qui ont des idées sur la façon de ramener la prospérité dans notre pays. Nous savons que le ministre des Finances (M. Wilson) croit qu'il y parviendra en augmentant simplement les recettes et en diminuant ses dépenses et le déficit. Tout dépend de la façon dont on procède. D'une part, les Canadiens riches jouissent de diverses possibilités fiscales, comme l'exemption d'impôt sur les gains en capital. D'autre part, la masse des Canadiens subit diverses réductions de revenu. C'est pourquoi il y a lieu, à mon avis, de discuter des principes en vigueur au ministère des Finances. Il y a lieu de remettre en question le jugement du ministre des Finances.

● (1250)

La prospérité de notre pays dépend essentiellement de l'argent que les Canadiens ont à dépenser. Le revenu disponible que les Canadiens peuvent dépenser dans les magasins de Thunder Bay, des villes avoisinantes et des autres localités du pays, est déterminant pour la viabilité économique de ces commerçants.

Lorsque le gouvernement diminue ce montant de \$1,000, il ne réduit pas le prix des biens essentiels comme les loyers, qui ne baisseront pas, ou les hypothèques, qui augmenteront vraisemblablement, ou encore le prix de l'alimentation, qui, selon toute vraisemblance ne diminuera pas de façon sensible. Les gens devront dépenser moins dans les secteurs qui leur permettent de vivre confortablement et de s'offrir les petits luxes de la vie qui augmentent le confort de leur foyer et ainsi de suite. Ils dépenseront moins dans les magasins de meubles et d'appareils électroniques de ma circonscription et du reste du pays. Ces entreprises subiront le contrecoup de cette diminution de revenu.